

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
ETRANGER : Un an fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX **11 c 58**
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT 61.303
DU PARTI 61.252
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
11 c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Hommage à la Suisse et au parti radical

La résolution adoptée par l'assemblée des délégués du parti radical-démocratique suisse, unanime, à Olten, le 11 juillet dernier, a passé du domaine de la théorie à celui des actes.

Le Comité directeur de notre parti s'est immédiatement mis en rapport avec ceux des autres partis politiques ; les conservateurs-catholiques et les libéraux ont fait connaître leurs réponses, que nous avons publiées.

Il résulte, d'un premier examen rapide, qu'en principe ils sont d'accord avec le programme des radicaux.

Si cette réponse est encourageante, avouons qu'elle était attendue ; le *Courier de Genève*, il y a quelques jours déjà, avait écrit que ce programme pouvait être pris comme base de discussion.

Ne nous montrons pas trop optimistes toutefois, et attendons, pour tirer une conclusion, que la prise de contact ait eu lieu ; car c'est dans l'application et dans les méthodes de réalisation de ce programme qu'apparaîtront des divergences.

Une chose est absolument certaine : en Suisse, du côté des partis nationaux tout au moins, tout le monde reconnaît que seul le parti radical-démocratique est à même de diriger le pays et de réaliser les réformes qui apparaissent nécessaires.

C'est là un honneur périlleux ; car ce parti ne dispose pas de la majorité absolue et, quel que soit le résultat qu'il obtiendra, il y aura toujours assez de politiciens, de chefs, pour le charger de tous les péchés d'Israël.

Mais le parti radical n'a pas peur des responsabilités et ne peut se soustraire à sa mission de parti gouvernemental et constructif.

Une chose demeure, c'est que si la Suisse existe, si elle est forte, et si malgré tout on y est plus heureux qu'ailleurs, nous le devons à ce parti qui la dirige depuis plus de trois quarts de siècle.

L'*Illustration* du 24 juillet a publié un article fort intéressant dû à M. E. Schreiber.

Nous en reproduisons le début, qui vient à l'appui de ce que nous affirmons :

« La Suisse, écrit M. Schreiber, encore un pays qui est en voie de surmonter la crise ! Comment y est-il parvenu ? Quels principes l'ont guidé ? Quels enseignements pouvons-nous tirer d'institutions démocratiques dont six siècles d'expérience ont permis d'éprouver le parfait fonctionnement ? Comment ce tout petit peuple (l'Europe contient 235 fois sa superficie, le continent américain mille fois) ne comptant que 4 millions d'habitants est-il parvenu à jouer un rôle international de premier plan, au point d'être devenu le centre des premières réalisations de la vie organisée des nations ?

« Telles sont quelques-unes des questions que je suis allé poser aux personnalités suisses les mieux placées pour y répondre, soit aux représentants étrangers les plus qualifiés des institutions internationales si nombreuses et si diverses qui séjournent dans ce pays hospitalier. Car, dans un monde de la xénophobie, doublée depuis peu de la « raçaphobie », entraînée de nouveau aux plus tragiques destructions, la Suisse, pleine d'humaine compréhension, resté le refuge et le symbole même de la collaboration des peuples.

« Cette largeur d'idées n'est pas seulement chez les Suisses, comme elle pourrait l'être pour les esprits généreux d'autres pays, une manifestation d'altruisme et de tolérance. Elle constitue une nécessité vitale pour leur propre survivance. Car le peuple suisse, si profondément patriote, si uni pour la sauvegarde de son indépendance, trouverait en lui-même, s'il n'avait la volonté farouche de les surmonter et de les oublier, toutes les causes de dissension qui en d'autres pays moins sages et moins expérimentés mènent aux haines les plus inexpiables et aux pires violences...

« A ces diverses causes de dissentiments possibles s'ajoutent, bien entendu, les divergences d'opinions politiques qui sont grandes. Elles pourraient être ici d'autant plus menaçantes qu'elles seraient aisément attisées par des propagandes extérieures que la communauté des langues et la proximité des frontières rendent particulièrement faciles.

Bref, toutes les conditions sont réunies pour faire de la Suisse un pays déchiré par les idéologies contraires. Pourtant, il n'en est peut-être aucun en Europe qui soit aussi uni face aux éventuels

Lettre de Berne

Education nationale - Perspectives meilleures

(De notre correspondant particulier)

L'augmentation du prix de la benzine mise à part, nous vivons une période de calme plat. Les grands partis politiques sont louables de mettre à profit cette accalmie pour approfondir les grands problèmes d'intérêt national permanent. Parmi les questions qui semblent exiger, pour trouver une solution durable et satisfaisante, l'adhésion la plus large de la part des organisations politiques, le parti radical-démocratique, désireux de provoquer une consultation objective et empreinte d'esprit patriotique, au sens le plus élevé du mot, a fait figurer en bon rang le problème de l'éducation nationale dans un sens propre à susciter dans l'âme des jeunes générations ce culte de la nation maternelle, cet attachement du cœur à la patrie et au sol natal, mais aussi cet amour raisonné, conscient, motivé par la nature, la qualité et l'esprit de nos institutions politiques séculaires, qui sacrent le citoyen roi, lui confèrent une parcelle effective de souveraineté, et constituent en pilier du régime la liberté, toutes les libertés compatibles avec l'ordre public et la civilisation.

Or, force est bien de reconnaître que nous vivons une époque désorientée, où ces principes mêmes sont remis en discussion, où leur excellence, même leur légitimité sont contestés par une génération avide de nouveautés problématiques et méduisée par l'exemple des dictatures voisines. Il est devenu de bon ton, dans certains cercles, de moquer la démocratie, et de la mépriser et de la flétrir comme la pire des inventions, la plus dangereuse aussi.

Il y a tout un cycle d'éducation civique qui s'impose.

Conscient de ce péril d'ordre spirituel, le parti radical-démocratique suisse a pris l'initiative de proposer aux autres organisations politiques de rechercher, dans une atmosphère d'entente et de compréhension, les moyens de développer harmonieusement l'éducation nationale, en recourant au premier chef à l'instruction civique de la jeunesse, au sein des écoles.

Une suggestion analogue avait déjà été faite, il y a quelques années, due à l'initiative de M. le conseiller aux Etats Wettstein. Elle avait provoqué dans certains milieux conservateurs-catholiques un mouvement d'opposition doctrinale qui eut du retentissement. Nous sommes de ceux qui pensent qu'une entente devrait être facilement réalisée sur la base d'un programme commun de défense de l'esprit républicain et démocratique de nos institutions. Il en est tant et tant, aujourd'hui, qui, même chez nous, n'entrevoient plus de salut que dans la dictature et veulent la démocratie aux gémonies. Le moment serait venu, nous semble-t-il, de parer à ce grave danger d'ordre moral en développant dans nos écoles l'instruction civique et en inculquant aux jeunes générations l'attachement raisonné aux institutions qui sont notre fierté et qui ont fait notre force et notre raison d'être au cours de l'histoire.

On nous répond que les cantons sont mieux outillés que quiconque pour réaliser cette tâche spirituelle et l'on répudie d'instinct jusqu'à l'ombre du « bailli scolaire ». C'est faire preuve, pensons-nous, d'une méfiance exagérée. Et sommes-nous bien sûrs que tous feront leur devoir ? Souhaitons à ce problème délicat une solution qui sauvegarde les grands intérêts spirituels du pays.

La politique financière du Conseil fédéral et plus particulièrement du distingué chef du Dépar-

dangers extérieurs, et c'est là un précieux encouragement pour ceux qui, contre vents et marées, continuent à croire possible la confiante collaboration des peuples, de religions, de races, de langues et de mœurs différentes. Sa situation très particulière explique en même temps pourquoi la Suisse, par sa formation, constitue une synthèse des plus intéressantes, une sorte d'expérience de laboratoire pour le bon fonctionnement d'une véritable société des nations, et pourquoi il était logique qu'elle fût le berceau de la première tentative de la collaboration des peuples.

Cette largeur d'idées dont parle l'auteur, à qui est-elle due, sinon au parti qui a su imposer la collaboration des races et des mentalités, en dehors de toute question de classe ou de religion ? C'est là le plus bel hommage qu'on puisse rendre au parti radical suisse. Mr.

tement fédéral des finances, a été l'objet, au cours de ces dernières années, des attaques et critiques les plus âpres et les plus venimeuses. Elles émanaient de deux groupes bien distincts, quoique unis dans le même souci de discréditer les pouvoirs publics fédéraux devant l'opinion publique. Il y avait, d'un côté, les éléments réactionnaires, s'escrimant à prédire, à journées faites, la prochaine catastrophe, l'« abîme » vers lequel nous nous précipitions à grands pas ! Naturellement, ces censeurs auraient été ravis, le jour où leurs sinistres prédictions se seraient réalisées, même en partie, de le mettre au compte de la démocratie abhorrée.

Il y avait, de l'autre côté, les amateurs de chambardement et de confusion générale, qui espéraient voir nos finances publiques se désagréger rapidement, afin de placer le pouvoir en face d'une situation inextricable et choisir ce moment pour exaspérer les masses et réaliser leur rêve toujours caressé de distature du prolétariat.

Heureusement pour le pays, ces prédictions intéressées ne se sont pas produites et leurs auteurs en sont pour leur frais d'imagination et de vaines rododotages. Les esprits les moins objectifs et les plus aveuglés doivent en effet reconnaître que le Conseil fédéral a eu raison de temporiser et de ne rien brusquer, l'évolution des événements et la reprise des affaires ayant suscité un renouveau économique dont les finances fédérales devaient être les premières à ressentir les bienfaits effets. On sait que les CFF ont eu le réconfort d'enregistrer, au cours du premier semestre de la présente année, une plus-value de recettes s'élevant à 26 millions, en regard de la période correspondante de 1936. Augmentation de 28 % sur le produit du timbre fédéral. Les recettes douanières, elles aussi, enregistrent une augmentation qui sera la bienvenue dans la Caisse fédérale. Et rien n'empêche d'espérer que ce mouvement de reprise ne s'amplifie, dans l'intérêt de tous et de chacun.

Avec une sagesse et une prudence à laquelle l'histoire objective rendra un juste hommage, M. le conseiller fédéral Meyer, s'exprimant au sujet de ses intentions relatives au redressement définitif du budget, a tenu à insister sur le fait qu'il entendait ne pas faire supporter aux générations futures le fardeau de la dette actuelle, mais bien au contraire constituer des réserves, au cours des années prospères, afin de décharger d'autant les budgets des années ultérieures.

Ce souci de juste répartition des charges publiques fait honneur à l'homme qui assume avec tant de dévouement et de compétence la lourde responsabilité du redressement de nos finances fédérales. On peut donc dire qu'il mérite ce titre de « grand Confédéré » qu'un de ses collègues lui décerna un jour. On peut affirmer qu'il en est digne, quoiqu'en pensent tous les censeurs et les critiques irresponsables, qui ne savent que blâmer et vitupérer, lorsqu'un homme d'Etat radical accomplit son devoir au plus près de sa conscience et sert avec un noble désintéressement la cause sacrée des intérêts supérieurs du pays. P.

La loterie fribourgeoise

Le tirage supplémentaire

Le tirage a été effectué dans la grande salle de Fribourg, mercredi à 20 h. 30, sous le contrôle de la préfecture de Fribourg.

Les numéros suivants gagnent chacun 100 fr., payables en bons de voyage, conformément aux conditions mentionnées sur les billets supplémentaires spéciaux :

28.763	34.278	5.216	35.352	21.575
10.350	8.161	18.456	27.914	32.405
9.461	34.912	10.221	14.047	21.092
18.654	30.456	36.612	6.144	5.944

Les numéros suivants gagnent 200 fr., payables également en bons de voyage :

24.436	32.824	12.136	964	31.365
13.244	10.442	20.542	22.393	15.855
26.154	18.031	34.555	11.011	17.886
29.258	31.948	5.291	12.751	13.845

Les quatre numéros suivants touchent 1000 fr. chacun, payables à raison de la moitié, soit 500 fr. en espèces et le reste en bons de voyages :

11.242	11.745	11.492	25.180
--------	--------	--------	--------

Ces résultats ne concernent que les billets supplémentaires qui ont été remis gratuitement aux acheteurs de billets de la Loterie Fribourgeoise du 19 juin au 28 juillet 1937.

Revue mondiale

Graves troubles en Irlande à l'occasion de la visite des souverains britanniques

Une salve de vingt et un coups de canon a retenti au moment où, escorté de navires de guerre, le yacht royal *Victoria et Albert* est entré dans le port de Belfast, où les souverains accomplissaient une visite officielle à l'occasion des fêtes du couronnement.

Toute la ville est pavoisée. Une foule enthousiaste emplit les rues, où des danses et des chants ont eu lieu toute la nuit. Cependant que le roi et la reine débarquaient à Belfast sous les acclamations de plusieurs milliers d'Ulstériens loyalistes et parcouraient en automobile les rues pavoisées de la capitale de l'Irlande du nord, une série d'actes de terrorisme étaient commis des deux côtés de la frontière séparant l'Ulster de l'Etat libre : ponts de chemin de fer, mines, baraques de douaniers incendiés, passants arrêtés par des groupes d'hommes armés selon les traditions des « bandits des grands chemins », le tout semblant avoir été préparé quelque temps à l'avance par des républicains désireux d'exprimer leur anglophobie de façon retentissante.

Un pont a été détruit à la dynamite entre Ount Pelasant et Dundalk. Par ailleurs les communications téléphoniques ont été interrompues en plusieurs endroits dans le même secteur.

A Killeen, une patrouille de police a été tenue en échec par des républicains et a dû assister impuissante à l'incendie d'un poste douanier. A Crossmaglen, plusieurs maisons privées ont été incendiées avec des bombes.

En raison des attentats commis sur la voie ferrée Dublin-Belfast, un grand nombre d'excursionnistes ont dû être acheminés sur une partie du parcours en autocars. Tous les voyageurs arrivant de l'Etat libre révèlent que la frontière est occupée par des centaines de policiers effectuant des patrouilles incessantes. Toutes les automobiles se dirigeant de Dublin vers la frontière sont arrêtées et les occupants interrogés et parfois fouillés. Des piquets spéciaux de police ont été mobilisés à Dublin et plusieurs envoyés d'urgence dans les localités situées le long de la frontière.

Toutefois, les cérémonies de Belfast n'ont encore été troublées jusqu'ici par aucun incident et c'est au son des trompettes entre une double haie de fantassins de la garnison en grande tenue et toujours acclamés par la population que les souverains ont pénétré dans la City Hall où les principales autorités religieuses, civiles et militaires d'Irlande du nord ont été présentées.

Les causes du complot

De l'avis des autorités de Belfast, ces attentats ne visaient pas la personne des souverains, mais avaient pour but d'empêcher par tous les moyens les ressortissants de l'Etat libre sympathisant avec l'Angleterre, de se rendre à Belfast.

La police de l'Irlande du nord travaille fiévreusement avec celle de l'Etat libre, pour découvrir les auteurs du complot.

Il se précise de plus en plus que le « mouvement » déclenché au cours de la nuit de mardi à mercredi avait dû être soigneusement préparé. Sur plus d'une soixantaine de milles de distance, notamment entre Carloungford et le comté de Donegall, toutes les huttes des douaniers ont été incendiées et en maints endroits les agents de la douane furent tenus en respect sous la menace de fusils ou de revolvers chargés, pendant que les terroristes détruisaient les cabanes.

Tremblement de terre au Mexique

On compte de nombreux morts

Un tremblement de terre a ravagé une partie du Mexique, mercredi ; il a sévi avec une violence particulière à Jalapa où aucune maison n'a été épargnée. Toutes les conduites électriques ont été détruites. Les usines n'ont pu ainsi poursuivre leur exploitation. Les conduites d'eau ont également sauté. Le gouvernement de l'Etat de Veracruz qui siège dans un bâtiment à Jalapa a dû transférer ses services ailleurs.

La localité d'Huatusco, dans l'Etat de Veracruz, a également beaucoup souffert. On a découvert trois morts et de nombreux blessés sous les décombres de cette localité.

A Orizaba, l'église Concordia n'est plus qu'une ruine. L'hôpital civil est également partiellement détruit. A Maltrata, on compte douze morts et 72 blessés.

La lutte contre le doryphore de la pomme de terre

Le Conseil d'Etat du canton du Valais, vu l'apparition, en Suisse romande, du doryphore de la pomme de terre et les dangers de contamination que ce parasite présente pour le canton,

vu les énormes dommages que ce parasite peut occasionner aux cultures de pommes de terre,

vu l'article 12 de l'arrêté fédéral du 5 octobre 1925 concernant les mesures à prendre contre cet insecte,

sur la proposition du Département de l'Intérieur

arrête :

Article premier. — La lutte contre le doryphore des pommes de terre est rendue obligatoire sur tout le territoire du canton.

Art. 2. — La Station cantonale d'entomologie de Châteauneuf est l'organe cantonal chargé de prendre et de faire appliquer toutes mesures propres à combattre l'invasion et la propagation du doryphore.

Art. 3. — Les administrations communales sont responsables de l'exécution consciencieuse des instructions données à cet effet par la Station susmentionnée.

Art. 4. — Sur réquisition du Département, chaque commune désignera un agent local responsable de l'application des mesures édictées concernant la lutte contre le doryphore sur tout le territoire de la commune.

Art. 5. — En cas de nécessité, la Station cantonale d'entomologie désignera les communes sur le territoire desquelles il y aura lieu de procéder à des recherches minutieuses dans les champs de pommes de terre.

Art. 6. — Les dépenses résultant des recherches faites pour découvrir le parasite sont à la charge des communes intéressées.

Art. 7. — Toute personne qui constate la présence du doryphore a l'obligation d'en aviser sans retard l'autorité communale. La déclaration, si possible, sera accompagnée des insectes découverts.

Art. 8. — Les administrations communales, dès qu'un cas suspect leur est signalé, l'annonceront immédiatement à la Station cantonale d'entomologie de Châteauneuf (tél. Sion 540).

Art. 9. — En cas de découverte d'un foyer de doryphore, la susdite Station, d'entente avec l'Etablissement fédéral d'essais et de contrôle de semences à Lausanne, ordonnera les mesures nécessaires pour l'extinction du foyer.

Art. 10. — Les infractions aux mesures prises en exécution du présent arrêté, sont passibles d'une amende pouvant s'élever à 1000 fr. au maximum, conformément à l'article 11 de l'arrêté fédéral du 5 octobre 1925.

Art. 11. — Le Département de l'Intérieur est chargé de l'application du présent arrêté qui entre immédiatement en vigueur.

Ainsi arrêté en séance du Conseil d'Etat à Sion, le 24 juillet 1937, pour être publié dans toutes les communes du canton, le dimanche 1er août 1937
Le Conseil d'Etat.

La vie sierroise

(Correspondance particulière)

Un camion sort de la route

Judi après-midi un camion de la maison Zufferey frères, conduit par M. Vocat, chauffeur de la maison, est sorti de la route d'Anniviers à 1 km. à peu près du départ de cette dernière et a dévalé une cinquantaine de mètres. Le camion endommagé a été remorqué jusqu'au garage Zufferey et le chauffeur qui s'en tire avec quelques légères blessures a pu rejoindre son domicile.

Encore la circulation

Un automobiliste hollandais de passage à Sierre, jeudi vers 10 h. 45, fut contraint, vu le passage d'un ensevelissement, de se garer vers le bazar Derivaz à la rue du Bourg. Malheureusement l'automobiliste heurta au passage l'auto de M. C. Carlen qui stationnait au dit endroit. Les dégâts s'élèvent à une centaine de francs.

Nos visiteurs

Après une tournée dans le Val d'Anniviers, une centaine d'éclaireurs lausannois sont arrivés mercredi vers 13 h. à Gérond-Plage. Ceux-ci profitèrent de prendre un bon bain réparateur et après avoir admiré la beauté de notre petit lac et de notre belle plage regagnèrent la capitale vaudoise.

Tour de Suisse

Les coureurs du tour de Suisse traverseront Sierre mardi vers 18 h. Les primes suivantes seront disputées sur la grande avenue : 70 fr. au premier Suisse ; 50 fr. au 1er étranger ; 8 jours de pension à l'Hôtel St-Georges à Montana au dernier Suisse (primes offertes par le cercle des sports de Montana-Verma); 20 fr. au 2me coureur (offert par la Sté de développement de Sierre) ; 25 fr. au 1er Italien (par la colonie italienne de Sierre) ; 20 fr. au 2me Suisse ; 30 fr. au 1er Suisse romand ; 10 fr. au 2me Suisse romand (somme provenant de la souscription ouverte par le Vélo-club Eclair).

Une grande assemblée aura lieu ce soir à 20 h. 30 au Rothorn pour l'organisation du service d'ordre lors du passage du Tour.

Le sport à Montana

Dimanche passé avait lieu à Montana une grande fête de natation. L'équipe du club de natation de Sierre s'est parfaitement bien comportée en se classant 3 fois première devant des équipes de Bâle et Lausanne. Cela fait honneur à notre plage de Gérond.

Les gourmets savent !...

que l'appareil de marque "DIABLERETS" se consomme pur ou additionné d'eau gazeuse. Il rafraîchit ainsi sans débiliter.

Nouvelles du Valais

Un accident mortel aux Mayens de Riddes

(Inf. partic.) Un certain nombre d'ouvriers sont occupés depuis quelques jours à une coupe de bois dans la forêt de la Taillaz dans les Mayens de Riddes. Or, hier, un ouvrier, Luc Claivaz, a été atteint à la tête par un sapin que l'on abattait. La mort fut instantanée.

M. Lambiel, vice-président de la commune de Riddes, qui était sur place, avisa aussitôt le Tribunal de Martigny et fit l'enquête.

M. le Dr Jacottet, de Lausanne, en séjour dans les Mayens, procéda aux constatations d'usage.

Le corps de la victime a été ramené à Riddes. Luc Claivaz est né en 1912. Il était célibataire ; son père Jules est décédé accidentellement il y a quelques mois.

On nous écrit d'autre part :

Aujourd'hui a été enseveli à Riddes M. Luc Claivaz, âgé de 26 ans seulement.

Le défunt a succombé des suites d'un accident (que nous relatons ci-dessus), alors qu'il travaillait à l'abatage des bois devant servir à ouvrir un secteur de délimitation entre les forêts bourgeoises et les propriétés privées.

L'imposant cortège qui l'accompagna au champ du repos a traduit l'estime dont ce jeune homme était entouré. D'un caractère jovial et d'un cœur généreux, il ne comptait que des amis.

Trois bannières avec les délégués respectifs prenaient part au cortège ; celles de la société de Secours mutuels, dont il était un membre fidèle, de la Sté fédérale de gymnastique à laquelle il appartenait comme membre passif et de la section F.O. B.B. de Riddes et d'Isérables, dont il fut durant plusieurs années le secrétaire-caissier au dévouement inlassable. Il était le troisième fils d'une belle famille de sept enfants, dont une fille et six garçons tous incorporés dans l'armée.

Déjà très éprouvée par la mort de son père il n'y a pas une année, cette famille est à nouveau frappée dans une chère affection.

Nous présentons à la famille nos profondes condoléances.

Un ami.

Course de côte Martigny-Salvan

Dimanche 1er août. — La course Martigny-Salvan motocycliste s'annonce sous d'heureux auspices ; 25 coureurs sont inscrits, parmi lesquels nous trouvons plusieurs « as » du guidon.

L'obtention du meilleur temps de la journée donnera lieu à une lutte serrée, vu le grand nombre de 350 cm³, la machine rapide pour la côte.

Nous avisons les automobilistes et le public que la route sera fermée dès 13 h. 30 ; nous les prions donc de monter le plus vite possible avant la fermeture de la route, afin d'éviter l'embouteillage et les accidents.

Il est absolument interdit au public de stationner sur le parcours Martigny-Gueuroz.

Les commissaires sont priés de se trouver à 12 h. 45 précises, au garage Widmann, afin de recevoir des ordres et le matériel nécessaire pour la durée de la course.

Le Comité.

Collombey. — Mercredi vers 5 heures un incendie, dont on ignore les causes, s'est déclaré brusquement dans une remise appartenant à M. Henri Châtelet à Collombey.

L'immeuble et son contenu composé de fourrage et d'instruments agricoles a été détruit en peu de temps, malgré la promptitude des secours apportés par les pompiers. Ceux-ci durent se borner à protéger les bâtiments voisins.

Le Tour de Suisse

Notre grande épreuve nationale va débuter demain samedi à Zurich. 62 coureurs prendront le départ, dont 26 Suisses. Voici la liste définitive des coureurs engagés :

Suisse : Leo Amberg, Paul Egli, Robert Zimmermann, René Pedrol, Buchwalder Edgar, Buchwalder Werner, Bula Alfred, Vicquery Alfred, Erne Auguste, Martin Hans, Litschi Karl, Stettler Kurt, Lehmann Jean, Jaeger Emile, Heimann Theo, Soldati Rodolph, Vaucher Emile, Hartmann Fritz, Luisoni Luigi, Blattmann Walter, Buchi Albert, Nievergelt Ernest, Weber Gottlieb, Saladin Fritz, Schaaf Franz, Wettstein W.

France : Rinaldi Gaspard, Louviot Raymond, Level Léon, Benoît-Faure, Goasmat J. Marie, Lesueur Raoul

Belgique : Garnier Henri, Goelaert Jules, Christiaens Georges, Bonduel Franz, Michiels Camille, Loncke Antoine.

Italie : Mollo Enrico, Mealli Adalino, Marabelli Diego, Del Cancia Cesare, Cecchi Ezio, Canavesi S.

Allemagne : Kijewski Emile, Diederich Fritz, Funke Fritz, Heide Karl, Hoffmann Erich, Kutschbach W.

Luxembourg : Mersch Arsène, Clément Pierre, Neuens François, Franz Paul.

Autriche : Bulla Max, Wudernitz Willy.

Danemark : Grundahl Hansen, Jacobsen Knud.

Espagne : Ezquerria Frédéric.

Portugal : Lopez Théophil.

Amérique : Magnani Joseph.

Hongrie : Szencs Karl.

Au dernier moment, on a engagé Malmesi et Altenburger.

Comme on peut le voir, les étrangers ont pris notre épreuve au sérieux et nous envoient des coureurs de toute première force. Les Rinaldi, Louviot, Level, Lesueur, Garnier, Colaert, Bonduel, Mealli, Mollo, A. Mersch, P. Clemens seront de sérieux prétendants à la première place.

Comme on le sait, jamais encore un Suisse n'a pu gagner notre Tour. Cette année pourtant nos chances seront plus sérieuses, avec les Lichsti, Buchwalder, Nievergelt, Zimmermann, et surtout Leo Amberg. Et ce dernier est le favori de tous les sportifs suisses ;

L'ascension du Cervin à 14 ans. — Un collégien et éclaireur de Genève, en séjour à Rif-felalp-sur-Zermatt, Rolf Glatt, âgé de 14 ans, a fait dans les meilleures conditions physiques, le 23 juillet, l'ascension du Cervin.

Les guides de Zermatt ne se souviennent pas qu'un garçon aussi jeune ait jamais fait l'ascension du Cervin, et il semble que le jeune Rolf Glatt ait effectué là un record d'âge.

Un plaignant trop zélé. — (Inf. part.) Il vient d'arriver une aventure assez cocasse à un particulier de Tourtemagne.

Comme il se proposait un soir de tirer du vin au tonneau qu'il avait dans sa cave, il fronça les sourcils : le liquide ne coulait pas.

Il enleva le bouchon du récipient pour faciliter le tirage et son anxiété se changea tout de suite en colère.

Pas une goutte ne sortit du robinet, et le tonneau devait contenir pourtant 150 litres.

Il n'y avait plus aucun doute : un voleur s'était désaltéré dans la cave !

Furieux, le particulier porta plainte. Il choisit un avocat, alerta le tribunal, amena les gens.

Un gendarme alors fut dépêché sur les lieux pour constater le méfait, et après avoir examiné le tonneau, il eut la clef du mystère : le robinet était bouché !

L'épilogue d'une fugue. — Nous avons relaté l'arrestation à Charrat de deux jeunes gens qui s'étaient emparés d'une automobile à Genève pour venir en Valais.

Le nommé A. B. a été condamné à trois mois de prison avec sursis pendant 5 ans.

Son complice a été déféré au Tribunal de l'enfance.

Conflit du travail à Monthey. — Alors que tout le monde s'attendait à voir le conflit qui a surgi à l'entreprise Dionisotti à Monthey se liquider à l'amiable, nous apprenons que la grève a éclaté ce matin.

M. Dionisotti devait donner une réponse à son personnel samedi ; mais avant l'expiration du délai il a pris la décision suivante de congédier le président et le caissier du syndicat ont été congédiés et deux autres ouvriers mis à la tâche.

C'est la raison pour laquelle, à 4 h. ce matin, lors de la relève, l'équipe montante a refusé de reprendre le travail.

La gendarmerie est intervenue pour protéger quelques ouvriers qui voulaient travailler quand même.

Malgré tout, la population de Monthey espère vivement qu'une entente pourra intervenir car la grève risque d'arrêter deux ou trois industries.

Une moto contre un vélo. — M. Alfred Oggier, négociant à Salquenen, rentrait chez lui depuis Sierre quand, à l'est du pont de la Raspille, il entra en collision avec un cycliste, M. Vincent Bucher, ouvrier, domicilié à Sierre, qui venait en sens inverse. M. Oggier fut précipité à terre, ainsi que son passager, M. Eric Kuonen et le cycliste.

Ils furent relevés et l'on constata que M. Bucher avait des contusions sans gravité, le motocycliste avait une plaie ouverte à la tête et aux lèvres, ainsi que de multiples contusions. Le Dr Michelet lui prodigua les premiers soins et le transporta à la clinique Beau-Site de Sierre.

Un mandrin arrêté. — (Inf. part.) La gendarmerie valaisanne a arrêté sur le territoire du canton, après une filature habile, un mandrin qui était signalé au « Moniteur suisse de police » et qui était recherché par le juge d'Aigle.

Il sera remis à la justice vaudoise.

ses magnifiques performances au Tour de France lui ont valu le titre de « roi des rouleurs » ; c'est en outre un bon grimpeur, excellent descendeur. Bref, tout ce qu'il faut pour triompher dans notre belle épreuve.

Nous lui souhaitons bonne chance, ainsi qu'à notre valeureux représentant, le Séduois A. Vicquery.

On nous écrit en outre :

Nous autres Valaisans, nous suivons particulièrement notre compatriote Alfred Vicquery qui vient de suivre un entraînement régulier et qui cette année espère gagner une étape, serait-ce l'étape Lucerne-Sion ?

En tout cas, tous les sportifs valaisans ou en villégiature en Valais se trouveront à Sion le mardi 3 août vers 18 heures pour applaudir le vainqueur et tous les champions qui, en leur honneur, feront un tour sur l'avenue de Tourbillon après leur arrivée.

Les grands reportages sportifs

Les sans-filistes qui s'intéressent aux grands événements sportifs ne manqueront pas d'écouter, au cours de la semaine du 1er au 7 août, le reportage du Tour de Suisse cycliste, qui sera diffusé deux fois par jour, et les échos du tir international de Helsingfors, que Sottens donnera chaque soir, en fin d'émission, dès mardi 3 août.

PENSION-Famille pr jeunes-gens.

DEFAGO, La Ruche, Rue Hôpital

Vous retrouverez le délicat parfum de la Lavande dans le nouveau

RAZVITE

Nouvelle boîte 125 gr. Fr. 1.80

Antiseptique Agréable Avantages

Billet séduois

Les curieux procédés commerciaux des Services industriels

Si un commerçant agissait avec ses clients comme les Services industriels avec les siens, il n'aurait bientôt plus qu'à fermer boutique.

On comprend fort bien qu'une administration ait à cœur de gérer rigoureusement ses affaires.

C'est plus que son droit, son devoir et les Services industriels ont raison de ne point laisser s'accumuler ses charges.

Les experts commis à l'examen de sa gestion lui ont donné d'excellents conseils d'ordre et d'économie auxquels chacun peut se rallier, mais tout de même, il y a la manière !

Et aussi les bonnes manières...

Il faut regretter que les Services industriels n'aient pas le tact nécessaire à l'accomplissement de leur tâche.

Ils finiront pas importuner sérieusement la population qui n'est déjà que trop justement portée à leur lancer des critiques.

Ils ont pu mesurer leur degré d'impopularité à peu près à chaque assemblée primaire, et cela devrait les inciter à des réflexions salutaires.

Or, quelle est leur dernière trouvaille ?

Si un particulier ne peut pas payer sa note de gaz dans les quinze jours après qu'on a relevé son compteur, ou s'il omet plus simplement de le faire, on la lui majore automatiquement de deux francs !

Cette mesure a sans doute un beau nom.

En réalité elle équivaut à une amende ou à un impôt supplémentaire, et parfaitement inique.

On nous objectera que le retard dans les paiements occasionne à l'administration de nouveaux frais, mais il y a une telle disproportion entre la faute et la punition, que le public en est excédé.

Il serait bon de savoir si certains abonnés qui ont contracté, par des arriérés, une dette énorme envers les Services industriels, sont à la merci de ce régime, ou s'il est affecté seulement à la clientèle moyenne qui est la plus intéressante, et la plus sûre de toutes.

Les procédés des Services industriels sont non seulement draconiens, ils sont encore arbitraires et cavaliers parce que l'application de ce système extravagant se fait sans la moindre urbanité.

Arbitraires, parce qu'on ne fait pratiquement aucune différence entre un mauvais payeur et un abonné négligent ou momentanément serré.

Un règlement définit, paraît-il, le rôle de la clientèle.

Hélas ! on n'a pas toujours ni le temps, ni la patience ou la curiosité de parcourir la prose officielle, et si l'administration avait un minimum de courtoisie à l'égard de l'abonné, elle attirerait son attention sur ses devoirs, en les résumant sur ses formulaires.

Nous ne demandons pas de cadeaux aux Services industriels.

Mais comme ils sont au service du public, on peut exiger d'eux à défaut de compréhension, de la politesse.

Le savoir-vivre est pour une administration le premier moyen de vivre !

Aucun commerçant, aussi puissant soit-il, ne pourrait traiter ses clients avec une telle désinvolture et un tel mépris des formes.

Ce qu'on ne tolérerait de personne, on ne voit pas pourquoi on l'admettrait d'une institution publique.

En un temps de crise, où le peuple est accablé d'impôts directs et indirects, il faudrait l'aider à tenir ses engagements, lui donner des facilités de paiement, lui accorder des délais, et au lieu de cela on le traque.

C'est non seulement une injustice.

C'est une stupidité.

Les Services industriels ne perdraient rien à imiter l'exemple intelligent de l'administration des téléphones.

Quand un abonné n'a pas payé sa note un mois, on lui permet de la régler le mois suivant et s'il fait défaut on lui donne un avertissement avant d'enlever son appareil !

On ne lui colle pas des amendes !

Mais peut-être après tout, les affaires des Services industriels sont-elles extrêmement brillantes et n'ont-ils pas besoin de clients pour prospérer...

Dans ce cas pourquoi font-ils de la publicité pour la cuisine au gaz ?

Ils verront un jour de quel bois l'on se chauffe !

A propos de l'accident survenu à M. Paul de Rivaz

Deux journaux de la capitale qui sortent tous deux de la même imprimerie et dont le second n'est que la doublure du premier : La Feuille d'avis du Valais et le Courrier de Sion, ont donné une version malveillante de l'accident survenu dernièrement à M. Paul de Rivaz.

Ce dernier a prié la gendarmerie de faire une enquête officielle à son sujet afin d'établir les faits sous leur vrai jour.

Ils sont bien tels que nous les avons relatés. M. de Rivaz s'était assoupi en cours de route auprès de son conducteur et à un tournant du chemin, la portière s'étant ouverte, il fut précipité sur le sol, au lieu dit Ponta-Fontannaz.

Généralement quand un homme a été victime d'un accident qui faillit lui coûter la vie on est plus enclin à compatir à son malheur qu'à l'accabler de suppositions désobligeantes ou diffamatoires.

Il faut regretter que M. Bolle, l'administrateur de la Feuille d'avis du Valais, ait jugé bon d'amorcer une campagne contre un homme qui était à l'hôpital et qui ne pouvait pas se défendre.

Ce sont là des procédés qui le jugent.

M. Paul de Rivaz a soumis son cas à l'Association de la presse valaisanne et il intentera probablement un procès à son accusateur.

A. M.

Une fillette renversée par une auto

Un accident de la circulation qui eût pu causer la mort d'une enfant est survenu, mercredi soir, à la Place du Midi, à Sion.

M. Léo Favre pilotait une automobile appartenant à Mme Juckli-Lehmann et débouchait de la rue de l'Hôpital quand au moment où il allait s'engager à la rue du Rhône, une enfant de quatre ans — la petite Anne-Bernadette Jacquier — traversa subitement la chaussée pour rejoindre son père qu'elle venait de quitter.

Le conducteur, par un brusque coup de volant, essaya d'éviter la fillette, mais malgré son effort, elle fut happée par une aile de la voiture et précipitée sur le sol.

On la releva avec une écorchure à l'épaule et une blessure au côté gauche du visage.

M. le Dr Sierro, qui lui prodigua des soins, constata heureusement que son état n'avait rien d'inquiétant.

Au moment de l'accident, l'automobiliste, qui venait de changer de vitesse, circulait à une allure extrêmement modérée et le père a reconnu qu'il n'était pas responsable de la mésaventure survenue à son enfant.

A travers le monde

Catastrophe ferroviaire près Paris

Un grave accident de chemin de fer s'est produit au cours de la nuit dernière sur le territoire de la commune de Villeneuve-Saint-Georges. Le rapide Saint-Etienne-Paris a tamponné violemment un autre train, vers 23 h. 15, pour une cause encore inconnue.

Les autorités sont sur les lieux. Les pompiers de Paris ont été envoyés à Villeneuve-Saint-Georges pour procéder aux premiers travaux de sauvetage. Les infirmiers de l'Hôtel-Dieu se sont rendus aussitôt sur place avec des ambulances pour donner des soins aux blessés.

La locomotive du Paris-St-Etienne est couchée, ainsi que son tender au côté de la voie et les quatre wagons de tête écrasés gisent à côté. Il y a 25 morts et une cinquantaine de blessés.

Une catastrophe aérienne

15 morts

Mercredi, vers 10 h. 30, un avion assurant le service Rotterdam-Bruelles-Paris, est tombé en flammes près de la gare de Brages, aux environs de Hal. Les dix passagers et les quatre membres de l'équipage ont péri, ainsi qu'un mécanicien qui s'était embarqué à Bruxelles pour aller dépanner un appareil à Paris.

L'avion hollandais aurait été surpris par l'orage et atteint par la foudre. Plusieurs témoins ont vu des flammes s'échapper de l'avion qui piqua vers le sol et tomba dans un champ de pommes de terre en creusant un grand trou.

Les cadavres brûlèrent sous les yeux des témoins horrifiés. Leurs restes dénichés et calcinés sont restés mêlés aux débris de l'appareil.

Valence demande de l'aide

Admettant que la crise de la politique de non-intervention durera tout l'été, le gouvernement de Valence s'est adressé à la France, à la Russie et à d'autres pays dont l'attitude est amicale à son égard, leur demandant de l'aide avant que la pression de l'armée de Franco ne devienne trop forte contre Madrid.

M. Aguirre, président du pays basque, et le ministre Latorre, qui sont arrivés en avion à Paris, étaient porteurs d'un appel pressant du gouvernement de Valence, demandant des crédits, des armes et des munitions. M. Aguirre a transmis de la part du gouvernement de Valence une demande de matériel sanitaire et de médicaments pour les blessés de Brunete, où les pertes auraient été fort importantes.

Le Comité sanitaire international rouge de Paris ayant lancé un appel, il a déjà obtenu un million de dollars pour le gouvernement de Valence.

L'occupation de Pékin

La 29e armée chinoise a évacué à 8 heures jeu- di Pékin où les troupes japonaises sont entrées peu après.

On peut donc dire maintenant que le conflit sino-japonais s'est tourné à la guerre ouverte entre ces deux grands pays. Toute la Chine est en état de guerre et dans le Nord on se bat un peu partout.

La Chine luttera jusqu'au bout

Après la prise de Pékin par les Japonais, le maréchal chinois Tchang-Kai-Chek a fait cette déclaration : « Un échec ne constitue pas une défaite pour une nation. Les événements de la région de Pékin et de Tien-Tsin ne sont pas terminés, mais constituent au contraire le début d'une guerre provoquée par agression. »

Echo

Un excellent commerçant du Bas-Valais, qui était allé passer quelques jours pour se reposer dans un pâturage, avait vu dire que l'Etat accordait des subventions pour l'estivage.

Quand il redescendit en plaine, il allait réclamer ce subsidie, quand un ami lui montra le texte de la décision.

« C'est dommage, dit-il, je suis trop vieux... » et il renonça à sa demande.

La vie à Martigny

Une heureuse idée de l'administration des postes : Le 1er août à Champex.

L'office postal de Martigny organise des courses spéciales avec ses cars, à l'intention des personnes qui désirent se rendre à Champex le 1er août. Un départ aura lieu de Martigny-poste à 19 heures ; arrivée à Champex à 20 h. Depuis Champex, deux départs seront organisés : le premier à 20 h. 15, correspondant à Martigny-Gare avec les derniers trains sur Lausanne et sur Sion ; le deuxième à 23 h. 30, arrivant à Martigny à minuit 30. Les deux descentes s'effectueront via Orsières.

Le prix des places est fixé exceptionnellement à 2 fr. 50 pour la simple course et à 4 fr. pour l'aller et le retour. Le nombre des places disponibles étant limité, on est prié de s'inscrire à l'avance soit à l'office postal de Martigny-Ville, soit à celui de Champex.

Pour se rendre à Lausanne

Fête fédérale de lutte, les 31 juillet et 1er août

La gare de Martigny organise un voyage en société à prix réduits pour Lausanne au prix de 5 fr. 25. Martigny dép. dimanche 1er août à 6 h. 24, retour à 21 h. 13, ou aller individuel le 31 juillet et retour en groupe le 1er août à 21 h. 13 au prix de 5 fr. 90.

S'inscrire à la gare de Martigny pour le 31 juillet, à 11 heures.

Martigny-Bourg : pour le 1er août.

Tous les membres de la Fanfare municipale de Martigny-Bourg sont convoqués ce soir 30 crt à 20 h. 30, au local ordinaire pour la préparation de la sortie du 1er août. Présence indispensable.

A propos d'une décision de l'administration communale de Martigny-Combe

Notre dernier entrefilet a chatouillé l'amour-propre de l'administration communale de Martigny-Combe. Sitôt alerté, le président a convoqué son éminence grise pour adresser une réponse au *Nouvelliste*.

Nous maintenons que cette décision est contraire aux dispositions du Code civil suisse. Le manque de place nous oblige à renvoyer à lundi des explications complémentaires. Mais puisque l'administration est en train de chercher à se justifier, elle ferait bien d'exposer dans quelles conditions on a cédé à un particulier une parcelle bourgeoise !

Mr.

Mort d'une doyenne

On annonce le décès survenu à l'âge de 86 ans, de Mme Hortense Franc-Aubert. Nous adressons nos condoléances à la famille.

Ensevelissement dimanche à 9 heures.

Après une promenade à St-Gervais

Nous n'avons pas encore reçu le rapport de la direction des douanes à Lausanne, sur l'enquête que M. Kluser, président de l'Harmonie, a demandée au sujet des procédés employés par les douaniers du Châtelard.

Une lettre du président du Comité des fêtes

« C'est avec un très grand et réel plaisir que je me fais l'interprète du comité des fêtes de St-Gervais et de toute la clientèle de notre station pour vous dire tout le plaisir que nous avons eu de votre visite dimanche dernier. Votre délicate attention pour les morts de la grande guerre devait mettre toute cette journée sous le signe de l'amitié franco-suisse et l'enthousiasme de la foule au cours du magnifique concert que dirigea si magistralement M. Don, votre directeur, put vous prouver combien elle fut sensible à cet hommage. »

Je vous prie donc, au nom du comité, de la Municipalité, des hôteliers et en mon nom personnel, de transmettre nos plus chaleureuses félicitations à M. le directeur de l'Harmonie municipale, à M. le député Desfayes qui voulut bien nous faire l'honneur de sa visite, aux charmants Valaisannes et gendarmes et à tous les musiciens qui se dépensèrent sans compter durant cette journée.

Nous remercions également les membres de la presse et tous ceux qui rehaussèrent de leur présence l'éclat de cette journée. Je ne peux également que vous adresser toutes mes félicitations pour la magnifique Harmonie que vous possédez et qui, je dois l'avouer, nous rend un peu honteux, nous, vos voisins qui avons tant à apprendre de vous sur ce sujet.

Nous espérons que tous vos musiciens conserveront un bon souvenir de cette sortie et que nous aurons un jour de nouveau le plaisir de vous accueillir.

« Veuillez agréer, etc. »

Pour fêter le premier août en Ville

Aux membres de l'Harmonie municipale. — Rendez-vous au sommet de la Place, à 20 h. précises. Que tous les membres soient présents.

Octoduria. — Les membres et pupilles sont priés de se trouver dimanche à 20 h. au sommet de la Place en tenue de gymnastique.

Chœur d'hommes. — Réunion à 20 h. Place centrale. Gym d'Hommes, Martigny-Sports, Société de tir et toutes les sociétés locales sont priés d'envoyer leur drapeau avec une délégation.

Il est rappelé que l'emploi de pétards, grenouilles, fusées latérales (notamment dans les rails du tram) est absolument interdit sur le territoire de Martigny-Ville. Les contrevenants seront punis sévèrement.

Assemblée du Martigny-Sports

Dans son assemblée générale de mercredi, le Martigny-Sports a désigné comme suit son comité pour la saison 1937-38 : MM. Bron Emile, président ; Addy Charles, vice-président ; Darbellay Marcel, caissier ; Revaz Francis, secrétaire ; membres adjoints : Franc Valentin, Clavaz Ernest, Sidler Ernest, Petitdemange Charles, Besse Roger. Membres-conseil : Morand André et Charles Henri.

L'assemblée unanime a désigné en qualité de membres d'honneur MM. Closuit Pierre et Leryen Maurice.

Entraînement : 1re et 2me équipes : tous les mercredis et vendredis, dès 18 heures.

Jeunior : tous les mardis et jeudi, dès 18 h.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à ces entraînements obligatoires.

Club alpin

Les membres sont avisés que la course officielle du mois de juillet « Traversée des Courtes » aura lieu les samedi et dimanche 31 juillet et 1er août prochain.

Pharmacie de service

Du 31 juillet au 7 août : Pharmacie Closuit.

Confédération

Le 1er août à la radio

A l'occasion de la fête du 1er août, les trois émetteurs nationaux diffuseront, dimanche, de 21 h. à 22 h. 15, un programme spécial, conçu par le studio de Lugano. On entendra des scènes radio-phoniques avec textes dans les quatre langues nationales, des chants patriotiques, une « composition symphonique sur des airs du pays » spécialement écrite, pour la circonstance, par un jeune musicien suisse, et l'allocution de M. Motta, président de la Confédération.

Ecrasé par un train

Mercredi soir, un ouvrier journalier du P. L. M. M. Claudius Michoux, 25 ans, de Vétraz-Monthoux, travaillant à la réfection du pont du chemin de fer à Etrambières (Hte-Savoie) voulut se garer d'un train venant d'Annemasse et fut atteint par un autre convoi venant de Bellegarde. Le malheureux a été tué sur le coup.

Association de la presse suisse

L'assemblée générale de l'Association de la presse suisse aura lieu à Berne le samedi 28 et le dimanche 29 août. La Société de presse de la ville fédérale, qui organise ce petit congrès, a prévu le dimanche une excursion au lac de Bièvre.

Tuée par un insecte

Alors qu'elle faisait une excursion à Walzenhausen (Appenzell), Marie Herzog, 18 ans, a été piquée par un insecte. Un empoisonnement du sang se déclara amenant la mort de la malheureuse.

Jeune fille happée par une auto

Mercredi soir, Mlle Gilberte Reveney, 14 ans, fille de M. Louis Reveney, préfet de Fribourg, a été happée par une automobile genevoise, alors qu'elle séjournait, en vacances, à Estavayer-le-Lac. La jeune fille, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital, où l'on a diagnostiqué une fissure du crâne.

Un bébé étouffé

A Urnaesch (Appenzell), un bébé de six mois qui s'était endormi le visage contre son lit, a été retrouvé étouffé.

Un faucheur tué

Mercredi, M. Attilio Garbani-Derini, âgé de soixante et un ans, agriculteur à Gresso, dans le val d'Onsernone (Tessin) a fait une chute alors qu'il fauchait dans un endroit incliné. Le malheureux a succombé à une fracture du crâne.

Brûlé vif dans une étable

Le domestique de campagne Jean Stutzli avait disparu depuis l'incendie d'une étable dans les environs de Frauenfeld (Thurgovie). On a retrouvé son cadavre mardi soir sous les décombres du bâtiment.

Les taux hypothécaires

La Banque cantonale neuchâteloise et le Crédit Foncier neuchâtelois viennent de prendre la décision d'abaisser à 4 % le taux d'intérêt des prêts hypothécaires en premier rang pour toutes les nouvelles avances, cela à partir du 1er août.

Et chez nous ?

Les Sports

A la veille de la fête fédérale de lutte

Cette grande manifestation des 31 juillet et 1er août, à Lausanne, est d'ores et déjà assurée d'un succès magnifique. De multiples trains spéciaux déverseront pendant ces deux journées des milliers de visiteurs à Lausanne, annoncés tant de Suisse allemande que de Suisse romande. Les jodelers, les lanceurs de drapeau, les joueurs de cor des Alpes seront très à l'honneur, ainsi que les spécialistes du jeu du Hornuss.

En outre, il sera donné des représentations au grand restaurant du Comptoir suisse de la belle scène alpestre « Là-haut sur la Montagne », de Milon Mignard, avec 400 exécutants, 7 grands ballets et une mise en scène de toute beauté. Un bal sera aussi donné le samedi soir au Comptoir suisse.

Les Valaisans à la fête de lutte

Les couleurs valaisannes seront défendues à Lausanne par nos deux lutteurs Jacquez Léon du club des lutteurs de Sion-Bramois et Leuzinger Jacques du club des lutteurs de Sierre. Rappelons en passant que jusqu'à aujourd'hui aucun lutteur valaisan n'a eu l'honneur de faire une couronne fédérale de lutte. Nos représentants ont donc du pain sur la planche et nous leur souhaitons bonne chance. Il est dommage que le premier lutteur valaisan qui aurait pu faire la couronne fédérale à la lutte et même en se classant très bien — preuve le magnifique résultat de Kilchberg (Zurich) où Camille Mayor se paya le luxe de se classer 10e sur les 60 meilleurs lutteurs de la Suisse — ne peut par la suite de son triste accident participer à cette fête.

Le Valais sera représenté officiellement à Lausanne par M. le conseiller d'Etat Pitteloud, président d'honneur de l'Association valaisanne des lutteurs, ainsi que par M. Jegerlehner de Sierre, président des lutteurs valaisans.

Championnat valaisan contre la montre

Le V.-C. Excelsior de Martigny-Bourg organisait le 11 juillet dernier le championnat valaisan des 30 km. contre la montre. Plainte ayant été déposée contre les coureurs Gautschy Emile et Saudan Gérard, classés respectivement 1er et 15me, l'Union cycliste suisse, après enquête, les a mis hors de course, et a homologué comme suit les résultats :

1. Bollenrucher Roger 48'39"
2. Adler Charles 48'48"3
3. Rouiller Marcel 49'32"
4. Pouza Henri 49'46"
5. Bosco Ezio ; 6. Brucker Albert ; 7. Poletti Angelo ; 8. Favre Albert ; 9. Paci Mario ; 10. Merolli Jean ; 11. Mabilard Edmond ; 12. Meyer Louis ; 13. Mathieu M. ; 14. Favre Marcel ; 15. de Preux ; 16. Piralla Robert.

Prière de retirer les prix au plus vite chez M. U. Pierroz, cycles, Martigny-Bourg.

Les GLACES TAIRRAZ sont délicieuses

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

Mademoiselle Hortense FRANC, à Martigny-Ville ; Madame et Monsieur PRAPROTNIK, à Ljubljana (Yougoslavie) ; Mademoiselle Jeanne FRANC, à Martigny-Ville ; ainsi que les familles parentes et alliées, à Martigny, Monthey, Massongex et St-Gingolph, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Hortense FRANC-AUBERT

leur chère mère, belle-mère, tante, grand'tante et cousine, décédée pieusement dans sa 86me année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, le dimanche 1er août, à 9 heures.

P. P. E.

PATRIA
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie Bâle
Fondée en 1878
Tous les bénéfices aux assurés
Agences générales du Valais :
W. Joris-Varone à Sion - M. Parvex à Collombey

VERMOUTH MARTINI
MARQUE MONDIALE
APERITIF **ROSSI**
"L'INEGALABLE"

ETOILE Dimanche soir 1er août
Une trépidante opérette : séance de nuit à 22 h.
Un mauvais Garçon
avec Danielle Darrieux et Henry Garat

Forge à louer

Par suite du décès du chef de famille, la forge Favre, à Orsières, est à louer pour le terme de 4 ans, avec tout l'outillage et les machines diverses mues par une installation hydraulique. Bonne et nombreuse clientèle assurée. — A défaut de location, on engagerait un maréchal-ferrant qualifié consciencieux.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à P. TROILLET, auquel les offres devront être faites de suite.

Au Royal
Dimanche soir 1er août
séance de nuit à 22 h.
DE L'ESPIONNAGE

Léon Delaloye

Médecin-dentiste **ABSENT** du 30 juillet au 16 août

ON DEMANDE une **Apprentie modiste** pour de suite. S'adresser sous chiffres 11298 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

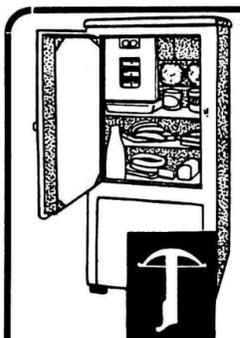
PERDU un manteau de pluie pr homme, gris-vert sans ceinture. Le rapporter contre récompense. Demander l'adresse sous chiffres 11298 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Dr Pellissier spécialiste oreilles, nez, gorge **SION - MARTIGNY absent**

Sténo-dactylographe (valaisanne) ayant pratique et bonnes références, **cherche place** en Valais (de préférence chez un avocat). Ecrire sous chiffres O. F. 11295 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Employé de bureau trouverait à se placer de suite. Ecrire en envoyant un curriculum vitae et certificats éventuels à l'UCOVA à SION.

Course de côte Martigny-Salvan 1er août 1937
PREMIER DÉPART à 14 h.



Frigomatic

Installations frigorifiques automatiques pour le ménage, le commerce et l'industrie. FABRICATION SUISSE. Plus de 10.000 références en Suisse.

AUTOFRIGOR S. A. - ZURICH
Hardturmstr. 20. Tél. 58.660. Représenté par

JOSEPH MÉTRAL ED. SCHNYDRIG
MARTIGNY - TÉL. 61.443 SIERRE - TÉL. 51.142

On chuchote partout:

Fon-Fon,
la nouvelle sauce pour salade est la meilleure, et de plus si économique.



Réclamez partout „LE CONFEDERE“

Banque Populaire de Martigny

Dépôts

à vue en Caisse d'Epargne à terme

Toutes opérations de banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

Mardi 3 août Arrivée du Tour de Suisse à 18 h. 45 Avenue de Tourbillon Sion

Changement de locaux

L'Imprimerie C. Jonneret

à MARTIGNY-VILLE

a transféré ses ateliers à 50 mètres plus bas, dans l'immeuble Darbellay, en face de la Distillerie Morand. Tél. 61.356

Tous travaux d'impression en noir et couleurs

A vendre en ville de **St-Maurice** petit appartement avec grange-écurie

Pour renseignements, s'adresser à la Banque Cantonale du Valais, agence de St-Maurice

St-Maurice Cour des Ecoles

Samedi 31 juillet dès les 20 h. 30

Dimanche 1er août dès les 17 h.

Kermesse

de l'AGAUNOISE

Jeux. Loterie. Cantine **BALS**

Punaises

sont détruites facilement avec le produit patenté «Vulcan-Gaz». Procédé certain et radical. S'allume comme une bougie dans la chambre à désinfecter. Les gaz dégagés tuent toute vermine, jusque dans les plus petits trous ou fentes. Tout insuccès est donc impossible. Ne présente aucun danger pour le mobilier. Son emploi n'est remarqué par personne. Le local peut être réhabité quelques heures après. Il coûte fr. 4.50 et suffit à la désinfection d'une chambre avec lits. Mode d'emploi annexé.

Pharm. Drog. Michellod, Martigny-Bourg
Droguerie Rion & Roten, Sion
Droguerie Puppe, Sierre

A VENDRE

Vases de Cave

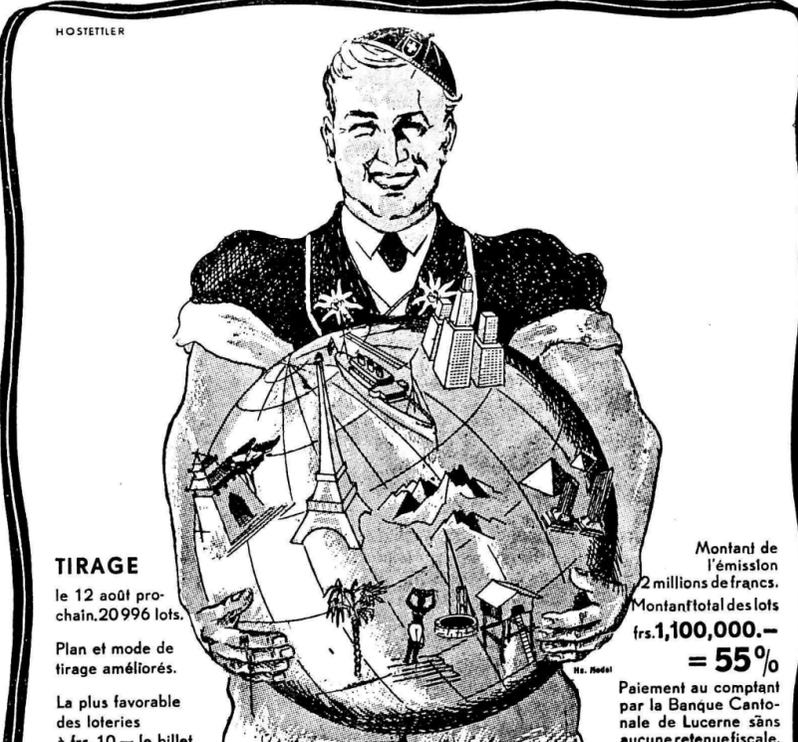
de 1000 et 2000 litres, en parfait état

Hoirs Charles Bonvin, fils, Sion

Voyageur

ayant permis de conduire est demandé pour représentation à la commission - Ecrire sous chiffres O. F. 11290 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

On cherche à louer de suite UN BON PETIT Café-Restaurant marchant bien, sur bon passage, de préférence en Valais. Adresser les offres à Mme Pauchard, poste restante, Montreux.



TIRAGE

le 12 août prochain. 20 996 lots.

Plan et mode de tirage améliorés.

La plus favorable des loteries à frs. 10.— le billet.

Montant de l'émission 2 millions de francs.

Montant total des lots frs. 1,100,000.— = 55%

Paiement au comptant par la Banque Cantonale de Lucerne sans aucune retenue fiscale.

Le monde appartient aux plus courageux!

Chaque jour nous en apporte une preuve nouvelle. C'est pourquoi vous devez vous aussi risquer au moins le montant de frs. 10.— pour un billet de l'ARVE. Il vous offrira les plus grandes chances de gain. Téléphone 25.992.

Un seul TIRAGE le 12 AOÛT 1937

Le billet frs. 10.—. La série de 10 billets frs. 100.—, avec un gagnant certain.

Loterie de l'ARVE, Hirschsattelstrasse 13, Lucerne. Compte de chèques postaux VII 6700 (prière de joindre 40 cts. pour le port). Envoi discret contre versement au compte de chèques ou contre remboursement.

ARVE 2

Gros lot: 100.000
50.000, 4 x 20.000, 10 x 10.000
20 x 5.000, 20 x 2.000, 40 x 1.000, etc. etc.

Nous acceptons en paiement des billets gagnants des loteries Pro Rætia, Ascoop et Maison Suisse à Paris. Tél. Lucerne 25.992

SÉRAO

de montagne frais, à partir d'1 fr. le kg. chez Bircher-Wouilloz, Martigny. Tél. 61.128

Domaine

A VENDRE en VALAIS 45.000 m2 arborisé, bons bâtiments. Prix fr. 70.000.— verser 30.000.—. Faire offres par écrit sous chiffres O. F. 11261 à Orell Fussli-Annonces Martigny.

SUPERBE OCCASION A VENDRE FIAT 501

camionnette avec capot peu roulé, et 1 cabine neuve par camion. Carrosserie Valer Sion, Paul Bagatini.



Elle supporte la fumée, que dis-je! elle s'en régale, car... c'est du tabac HORN.



Tout tabac portant la marque «le cornet» est toujours bon.

PAILLE

Serais acheteur de 2000 paille litère bottée. Offres avec prix sous chiff. O. F. 11291 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Désinfection

Destruction complète des puaises et de leurs œufs; désinfection de literie et lingerie après maladies contagieuses

Solioz & Zufferey
Chippis - Tél. 51.180



Dans la boisson qu'APLO on nomme Pétille, exquis, le jus de pomme.

Aplo

Pur jus naturel de pommes fraîches
En vente partout. A domicile par:

A. Morand, Distillerie, Martigny, Tél. 61.036

Les Ateliers PHOTOGRAPHIQUES

DORSAZ et DARBELLAY

à MARTIGNY sont FERMÉS LE DIMANCHE

sauf chez M. DORSAZ le 1er dimanche et chez M. DARBELLAY le 3me dimanche de chaque mois. Sont exceptés le jour de communion et le mois de décembre

Ligue antituberculeuse du District de Martigny

Consultations gratuites tous les Jedis:

- à Martigny, de 13 h. 1/2 à 15 h., à l'Hôpital;
- à Riddes, de 11 h. à 12 h., chez le Dr L. Ribordy.

NOUS RECOMMANDONS :

NOS OBLIGATIONS à 3 et 5 ans le placement au rendement élevé, stable et à l'abri de la baisse des cours,

NOS CARNETS d'ÉPARGNE, avec garantie spéciale, le placement de tout repos.

NOS COMPTES COURANTS à vue, le placement préféré du commerçant devant disposer de suite

Banque Populaire de Sierre

Capital et Réserves Fr. 1.018.000.—. Fondée en 1912

Contrôle depuis 1932 par l'Union Suisse de Banques Régionales.



Le Cadeau aussi utile qu'apprécié!

Waterman's Ideal

Magasin de l'Imprimerie Nouvelle, Martigny

Tél. 61.119 A. Montfort Près de la Poste

Lisez attentivement nos annonces, elles peuvent vous rendre service